

OBJECTIFS

- Etre capable d'effectuer l'ensemble des actions de soins et de tailles des arbres.
- Répondre aux multi-compétences nécessaires à un salarié ou à un futur chef d'entreprise en élagage.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES

- Des formateurs experts dans leurs domaines et des professionnels référents du monde de l'élagage
- Des réseaux de professionnels et d'entreprises

MODALITÉS

- 630h de formation théorique et professionnelle
- Stage en entreprise
- Lieu : CFAA et CFPPA de St-Paul, Piton St-Leu ou St-Benoît

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir un projet professionnel en lien avec l'élagage
- Être inscrit à Pôle Emploi et éligible

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Réussir les tests de prérequis
- Réussir l'entretien de motivation et d'orientation
- Fournir les pièces justificatives

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de grimpe adaptés
- EPI
- Sac de grimpe et matériels professionnels spécifiques à l'activité

Le CS en Taille et soins des arbres est un diplôme permettant d'acquérir les compétences essentielles pour exercer les métiers d'élagage.

Module 1 : justifier les interventions à réaliser sur les arbres d'ornement

- apprécier l'état d'un arbre d'ornement
- présenter à un prescripteur les techniques de taille et de soins aux arbres et les actions préventives à mettre en œuvre en fonction d'objectifs déterminés et dans les règles de l'art

Module 2 : participer à la préparation d'un chantier de taille et de soins aux arbres d'ornement

- Participer à l'organisation du chantier dans le respect de la réglementation en vigueur
- Choisir les outils et les équipements adaptés aux contraintes du chantier et à la réglementation en vigueur

Module 3 : maîtriser les techniques d'accès et de déplacement dans l'arbre dans le respect des règles de sécurité et dans le respect du végétal

- Accéder au houppier en utilisant la technique adaptée à l'arbre et aux travaux à réaliser
- Se déplacer avec méthode dans la couronne des arbres

Module 4 : exécuter dans les règles de l'art les opérations de taille et d'entretien des arbres d'ornement en respectant les règles de sécurité

- Mettre en œuvre les techniques de taille raisonnée en tenant compte de l'arbre, des objectifs prédéfinis, des contraintes du chantier et de l'esthétique générale
- Éliminer les rémanents
- Effectuer le démontage d'un arbre avec et sans rétention dans le respect des règles de sécurité

MÉTIERES POSSIBLES

Élagueur, élagueur paysagiste, bûcheron, forestier